



JOYEUX TEMPS DES FÊTES

Parution du 17 décembre 2021

Province de Québec

Municipalité de la Paroisse des Saints-Martyrs-Canadiens

PROCÈS-VERBAL de l'assemblée ordinaire du Conseil municipal de la Municipalité des Saints-Martyrs-Canadiens tenue le lundi, 15 novembre 2021 à 19 h, à la salle du Conseil municipal située au 13, chemin du Village à Saints-Martyrs-Canadiens.

Sont présents : Mme France Darveau, M. Laurent Garneau, M. Michel Lequin, M. Guy Thériault, M. Denis Perreault, lesquels forment quorum.

Absent : M. Michel Prince

Sous la présidence de M. Gilles Gosselin, maire.

Est également présente: Mme Thérèse Lemay, directrice générale, laquelle agit à titre de secrétaire d'assemblée.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

Constatant qu'il y a quorum, le maire, M. Gilles Gosselin procède à l'ouverture de la séance à 19 h.

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Après lecture, il est unanimement résolu par les conseillers présents, le maire n'ayant pas voté :

Que l'ordre du jour suivant soit adopté, le point varia demeurant ouvert :

1. Ouverture de la séance ; Mot de bienvenue de M. le Maire
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal du mois d'octobre
4. Présentation des dépenses récurrentes déjà inscrites à la liste des comptes
5. Adoption des comptes à payer
6. Rapport des comités

- 6.1 Nomination des représentants pour assister au C.A. de la Régie des 3 Monts
- 6.2 Nomination des 3 représentants pour siéger sur le comité d'urbanisme C.C.U.
- 6.3 Nomination du maire suppléant
- 7. Administration
 - 7.1 Date de la préparation du budget
 - 7.2 Prévoir la formation en éthique pour tous les élu(e)s
 - 7.3 Continuer les démarches avec le secteur Dupuis pour annexion avec Saints-Martyrs
 - 7.4 Don anonyme exclusivement pour réparation du cimetière
 - 7.5 Signataires des documents et chèques à la Caisse populaire
 - 7.6 Dépôt déclarations pécuniaires
- 8. Aqueduc et égouts
 - 8.1 Parole inspecteur
- 9. Sécurité publique
- 10. Voirie
 - 10.1 Acceptation ou refus du programme P.A.V.L.
- 11. Urbanisme et environnement
 - 11.1 Milieux humides
 - 11.2 Demande d'autorisation pour location de chalet
 - 11.3 Pancartes
- 12. Loisirs et culture
 - 12.1 Budget autorisé pour la Fête des enfants selon les prévisions budgétaires (1 200)
 - 12.2 Cartes cadeaux pour les deux nouvelles naissances
 - 12.3 Dons pour paniers de Noël
- 13. Affaires diverses
 - 14.1 Rencontre avec la SQ
- 15. Liste de la correspondance
- 16. VARIA
 - 16.1 Concours photos
- 17 Période de questions
- 18 Levée de la séance

ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DU MOIS D'OCTOBRE 2021

CONSIDÉRANT QU'UNE copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 octobre 2021 a été remise aux membres du Conseil Municipal qui reconnaissent en avoir pris connaissance;

CONSIDÉRANT QU'UNE copie du procès-verbal de la séance ordinaire du 4 octobre 2021 a été remise aux membres du Conseil Municipal qui reconnaissent en avoir pris connaissance;

EN CONSÉQUENCE, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents, le maire n'ayant pas voté;

D'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 4 octobre 2020. De plus, la secrétaire-trésorière est dispensée de la lecture de ce procès-verbal, chacun ayant reçu sa copie avant la séance du Conseil.

PRÉSENTATION DES DÉPENSES RÉCURRENTES DÉJÀ INSCRITES À LA LISTE DES COMPTES

Salaire des élus : 3 266.12 \$
Salaire DG : 3 146.76 \$
Hydro-Québec : 2 503.77 \$
DAS mensuelles : 4 841.12 \$
Bell Mobilité : 54.00 \$
Sogetel : 323.36 \$

ADOPTION DES COMPTES À PAYER

CONSIDÉRANT QUE la liste des comptes totalisant un montant de 138 360.51\$ a été présentée aux élus ;

EN CONSÉQUENCE, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents, le maire n'ayant pas voté :

QUE la liste des comptes suivants soit acceptée et que les paiements soient autorisés :

1	Société Canadienne des postes (timbres)	528.89
2	Société Canadienne des postes	31.94
3	Receveur Général du Canada (DAS)	1 085.08
4	Ministre du Revenu du Québec (DAS)	2 898.21
5	Société Canadienne des postes (timbres)	149.47
6	Visa Desjardins (achats divers)	457.86
7	Receveur Général du Canada (DAS)	1 312.01

8	Ministre du Revenu du Québec (DAS)	3 529.11
9	Hydro-Québec (éclairage public / septembre)	251.02
10	Gilles Gosselin, maire	935.00
11	Michel Prince, conseiller	388.52
12	France Darveau, conseillère	388.52
13	Laurent Garneau, conseiller	388.52
14	Michel Lequin, conseiller	388.52
15	Guy Thériault, conseiller	388.52
16	Denis Perreault, conseiller	388.52
17	Bell Mobilité inc. (octobre)	54.00
18	Buropro (septembre & octobre)	1 416.75
19	La Capitale (novembre)	989.45
20	Épicerie du Coin (octobre)	122.19
21	Entretien Général Lemay (octobre)	51.74
22	Excavation Marquis Tardif inc. (sept/ Oct)	26 939.27
23	Eurofins Environex (octobre)	540.39
24	Gesterra (septembre & octobre)	7 435.35
25	Hydro-Québec (usine filtration / aqueduc)	206.08
26	Hydro-Québec (salle municipale)	757.84
27	Hydro-Québec (puits de surface / aqueduc)	93.20
28	Hydro-Québec (quai)	49.38
29	Hydro-Québec (station pompage / égouts)	843.40
30	Hydro-Québec (éclairage public / octobre)	260.45
31	Hydro-Québec (panneau publicitaire)	21.20
32	Hydro-Québec (panneau publicitaire, ch. Lac)	21.20
33	Sogetel (octobre)	323.36
34	Centre d'archives de la Région de Thetford (archivistes)	2 773.40
35	Excavation TF inc. (transport gravier)	608.81
36	Jules Lehoux, Transport (gravier & transport)	2 628.01
37	Les Services EXP inc. (urbaniste - travaux de redressement)	11 669.97
38	Municipalité Saint-Adrien (niveleuse)	3 966.22
39	N. Faucher Entrepreneur Électricien (égouts)	313.88
40	PIX-M (photos)	325.20
41	Rabais Campus (revues / bibliothèque)	389.71

Services Sanitaires Denis Fortier (toilette	
42 chimique)	206.96
43 Bell Mobilité inc. (novembre)	54.00
44 Sogetel (novembre)	327.91
45 Sogetel (quai / novembre)	91.93
46 Ministre des Finances (2e versement SQ)	41 958.00
47 Total du salaire de la D.G. :	3 146.76
48 Total des salaires & déplacements :	16 264.79
TOTAL :	138 360.51\$

RAPPORT DES COMITÉS

NOMINATION DES REPRÉSENTANTS POUR ASSISTER AU C.A. DE LA RÉGIE DES TROIS MONTS

ATTENDU QUE nous devons nommer de nouveaux représentants pour siéger au conseil d'administration de la Régie Intermunicipale d'incendie des 3 Monts;

SUR PROPOSITION il est résolu à l'unanimité des conseillers présents, le maire n'ayant pas voté :

QUE M. Gilles Gosselin, maire, et M. Laurent Garneau, conseiller, soient les deux représentants nommés pour représenter la municipalité au Conseil d'administration de la Régie intermunicipale d'incendie des 3 Monts et que M. Michel Prince soit nommé substitut.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

NOMINATION DES TROIS (3) MEMBRES DU CONSEIL POUR SIÉGER SUR LE COMITÉ DU C.C.U. (COMITÉ CONSULTATIF EN URBANISME)

ATTENDU QUE nous devons nommer de nouveaux représentants pour siéger sur le comité consultatif en urbanisme;

SUR PROPOSITION il est résolu à l'unanimité des conseillers présents, le maire n'ayant pas voté :

QUE M. Gilles Gosselin, maire, Michel Lequin et Michel Prince, conseillers, soient nommés pour siéger sur le comité de consultation d'urbanisme C.C.U. comme représentant du Conseil municipal.

NOMINATION DU MAIRE SUPPLÉANT POUR LA FIN DE L'ANNÉE 2021 ET L'ANNÉE 2022

ATTENDU QU'il est nécessaire de nommer un(e) élu(e) comme maire suppléant(e) pour les mois de novembre et décembre de l'année 2021;

ATTENDU QUE cette même nomination est valide pour l'année 2022;

ATTENDU QUE cette même personne agira comme substitut en remplacement de M. le Maire auprès de la MRC d'Athabaska et des autres comités;

EN CONSÉQUENCE, il est résolu à l'unanimité des conseillers présents, le maire n'ayant pas voté;

QUE le conseiller, M. Michel Prince, soit nommé maire suppléant pour les deux mois de l'année 2021 (novembre et décembre), ainsi que pour l'année 2022. Il sera le substitut en remplacement de M. le Maire auprès de la MRC d'Athabaska et des autres comités.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

ADMINISTRATION

DATE DE LA PRÉPARATION DU BUDGET 2022

La date de la préparation du budget 2022 est prévue pour le 27 novembre à 9 h.

FORMATION OBLIGATOIRE POUR TOUS LES ÉLUS MUNICIPAUX

Nouvelle obligation cette année : tous les élus doivent suivre la formation sur le Code d'éthique. Nous regardons la possibilité de nous joindre à une autre municipalité pour la formation d'un groupe. La formation se tiendra en 2022.

CONTINUITÉ DES DÉMARCHES D'ANNEXION DU SECTEUR DUPUIS AVEC SAINTS-MARTYRS-CANADIENS

SUR PROPOSITION il est unanimement résolu et adopté par les conseillers présents, le maire n'ayant pas voté. :

QUE la municipalité de Saints-Martyrs-Canadiens poursuive les démarches auprès du Ministère des Affaires municipale pour effectuer l'annexion du secteur Dupuis avec Saints-Martyrs-Canadiens.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

DON ANONYME SPÉCIFIQUEMENT POUR RÉPARATION DU CIMETIÈRE

Un don anonyme a été confirmé au montant de 20 000 \$ pour la réparation du cimetière de Saints-Martyrs-Canadiens. Les travaux seront exécutés en 2022.

SIGNATAIRES DES DOCUMENTS ET CHÈQUES À LA CAISSE POPULAIRE

SUR PROPOSITION il est unanimement résolu et adopté par les conseillers présents, le maire n'ayant pas voté.

QUE les personnes nommées pour signer les documents à la Caisse populaire au nom de la municipalité sont le maire, M. Gilles Gosselin et la directrice générale, Mme Thérèse Nolet- Lemay, incluant le substitut, M. Michel Prince.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

DÉPÔT DES DÉCLARATIONS PÉCUNIAIRES DES LES ÉLU(E)S

La secrétaire de l'assemblée fait mention que tous(toutes) les élu(e)s ont déposé leurs déclarations pécuniaires, tel que la Loi le stipule.

AQUEDUC ET EGOUTS

PAROLE INSPECTEUR

SÉCURITE PUBLIQUE

VOIRIE

ACCEPTATION DU PROGRAMME P.A.V.L

ATTENDU QUE la subvention du P.A.V.L. (Programme d'aide à la voirie locale) subventionne à 75% le coût des travaux à être réalisés sur le Chemin de la Montagne et sur une portion du Chemin Gosford-Sud qui représentent l'ensemble du projet ;

ATTENDU QUE la municipalité doit investir 25% des coûts de la réalisation ;

ATTENDU QUE la municipalité accepte cette subvention conditionnellement à ce que le projet respecte les coûts, tels que prévus ;

ATTENDU QUE si, lors de l'ouverture des soumissions demandées, les montants sont supérieurs à la subvention obtenue par le Ministère des Transports, la municipalité se réserve le droit de refuser la subvention et d'annuler le projet ;

ATTENDU QUE les frais encourus avant l'ouverture des soumissions seront entièrement à la charge de la municipalité, si elle refuse cette subvention ;

ATTENDU QU'aucun travail ne doit débiter avant d'avoir obtenu la lettre du Ministre autorisant les travaux ;

ATTENDU QUE l'échéancier prévu pour réaliser les travaux est de 24 mois, il est obligatoire d'aviser le Ministre s'il y a une prolongation des travaux pour obtenir une autorisation de prolongement de la période pour finaliser les travaux.

SUR PROPOSITION il est unanimement résolu et adopté par les conseillers présents, le maire n'ayant pas voté ;

QUE la présente subvention soit acceptée aux conditions telles que spécifiées par le Conseil municipal.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

URBANISME ET ENVIRONNEMENT MILIEUX HUMIDES

Nous désirons aviser les citoyens que nous subissons plusieurs embûches d'importance et restrictions avec les milieux humides et hydriques à la suite de la Loi 67, adoptée en mars 2021. Beaucoup de démarches sont à prévoir dans ce dossier et il y a des changements qui touchent spécifiquement certains de nos dossiers. Tous les milieux sont touchés par cette nouvelle Loi.

DEMANDE D'AUTORISATION POUR LOCATION DE CHALET

Le dossier est reporté afin de vérifier notre réglementation.

PANCARTES

M. Maire transmet l'information que la barrière au quai municipal sera directement reliée avec le système de lavage de bateau installé à l'édifice municipal.

Seuls les utilisateurs venant de l'extérieur auront à défrayer des coûts. Tous les citoyens qui sont propriétaires et paient des taxes à la municipalité seront exemptés de payer des frais pour le lavage de bateau.

Les pancartes proposées par l'Association sont acceptées avec quelques petites modifications.

LOISIRS ET CULTURE

ATTENDU QU'UN budget de 1 200 \$ est alloué pour l'achat des cadeaux et friandises pour l'activité annuelle des Loisirs ;

ATTENDU QUE ce montant a été inscrit aux prévisions budgétaires de 2021 ;

SUR PROPOSITION il est unanimement résolu et adopté par les conseillers présents, le maire n'ayant pas voté ;

QUE le montant de 1 200 \$ soit alloué pour cette activité de Loisirs pour les enfants.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

CARTES-CADEAUX POUR LES DEUX NOUVELLES NAISSANCES

ATTENDU QUE nous avons deux nouvelles naissances dans notre municipalité ;

ATTENDU QUE chaque naissance donne droit à une carte-cadeau d'une valeur de 100 \$, tel que prévu avec la mise en place de la politique familiale ;

SUR PROPOSITION il est unanimement résolu et adopté par les conseillers présents, le maire n'ayant pas voté ;

QUE l'achat de deux cartes-cadeaux soit autorisé au montant total de 200 \$ pour les deux nouvelles naissances.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ.

DONS POUR PANIER DE NOEL

ATTENDU QUE comme à chaque année la municipalité participe financièrement à la distribution des paniers de Noël ;

ATTENDU QU'un montant de 500 \$ est remis pour la fabrication des paniers de Noël qui seront remis aux citoyens dans le besoin et qui en font la demande ;

SUR PROPOSITION il est unanimement résolu et adopté par les conseillers présents, le maire n'ayant pas voté ;

QUE les paniers de Noël soient préparés par Thérèse Lemay, responsable des achats;

QUE le montant d'argent de 500 \$ est autorisé pour cette activité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

AFFAIRES DIVERSES

RENCONTRE AVEC LA SQ

La présente rencontre aura lieu possiblement en février 2022

LISTE DE LA CORRESPONDANCE

Fondation CLSC Suzor-Côté : vente de poinsettias

Association des proches aidants

Hommage bénévolat-Québec, édition 2022

CRECQ (Conseil Régional de l'environnement du Centre du Québec)

dépliant d'information : Un milieu humide près de chez vous...

Journal vivacité pour les Aîné(e)s

Aménager des rues conviviales et sécuritaires pour les personnes âgées

VARIA

CONCOURS PHOTOS

Mme Sonia a fait le décompte, elle fait mention que nous avons obtenu une participation record.

Liste des gagnants par les votes obtenus :

1^{er} position Patrick Lemay avec 24 votes prix 100 \$

2^e position Claire Gagnon avec 20 votes prix 75 \$

3^e position Geneviève Baril avec 18 votes prix 50 \$

Prix de participation remis, après tirage au sort

Gérald Binette un montant de 25 \$

Réal Paul un montant de 25 \$

Raymonde Bécharde un montant de 25 \$

Félicitations aux gagnants et gagnantes et merci de votre participation.

ENVOI D'UNE LETTRE A TOUS LES CANDIDATS LORS DE L'ÉLECTION DU 7 NOVEMBRE 2021

SUR PROPOSITION il est unanimement résolu et adopté par les conseillers présents, le maire n'ayant pas voté ;

QUE la municipalité envoie une lettre de remerciements à tous les candidats et candidates à l'élection municipale du 7 novembre dernier, pour souligner leur participation au débat publique et le développement de notre communauté.

PÉRIODE DE QUESTIONS

La période de questions a été un peu plus longue, M. Maire ayant accepté cette modification puisque c'était la première séance devant public depuis la COVID-19 et qu'il y avait plusieurs nouveaux membres à la table du Conseil.

M. Réal Tremblay a été le premier intervenant.

M. Jacques Parenteau a été le deuxième intervenant.

M. Claude Hunter a été le troisième intervenant

M. Jean Charles Pelland a été le quatrième intervenant

LEVÉE DE LA SÉANCE

La levée de l'assemblée est proposée par Michel Lequin, à 19h55.

LES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL SONT TENUS EN PRÉSIDENTIEL MAINTENANT AVEC DISTANCIATION LES MESURES SANITAIRES DOIVENT ÊTRE RESPECTÉS



AVIS TRES IMPORTANT

PROCHAINE SÉANCE DU CONSEIL LUNDI
LE 10 JANVIER 2022

LE BUREAU MUNICIPAL SERA FERMÉ
DU 17 DÉCEMBRE 2021 AU 10 JANVIER
2022

POUR LES CAS D'URGENCE SEULEMNT

THÉRÈSE LEMAY DG
TEL : 819-350-5060

PIERRE RAMSAY INSPECTEUR
TEL : 819-357-5688

SONIA LEMAY ADJOINTE
TEL : 819-740-0383

FERMETURE DE LA BIBLIOTHÈQUE

**LA BIBLIOTHÈQUE SERA FERMÉ DU 18
DÉCEMBRE 2021 AU 8 JANVIER 2022**

CHANGEMENTS IMPORTANTS AUX COLLECTES DÈS JANVIER 2022

Les collectes se feront les **mardis** & collecte des **vidanges** se fera **aux 3 semaines**

SAINTS-MARTYRS-CANADIENS
COLLECTE 2022

-  matières recyclables
-  matières compostables
-  déchets
-  déchets volumineux

Janvier						
D	L	M	M	J	V	S
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

Février						
D	L	M	M	J	V	S
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28					

Mars						
D	L	M	M	J	V	S
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30	31		

Avril						
D	L	M	M	J	V	S
						1 2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30

Mai						
D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

Juin						
D	L	M	M	J	V	S
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	

Juillet						
D	L	M	M	J	V	S
						1 2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

Août						
D	L	M	M	J	V	S
1	2	3	4	5	6	
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

Septembre						
D	L	M	M	J	V	S
						1 2 3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	

Octobre						
D	L	M	M	J	V	S
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

Novembre						
D	L	M	M	J	V	S
						1 2 3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	

Décembre						
D	L	M	M	J	V	S
						1 2 3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

DISPOSITION DU BAC
Placez vos bacs près de la rue la veille.



CONTENANTS RÉGLEMENTAIRES
L'utilisation de bacs roulants en bon état munis d'un couvercle sur deux roues est obligatoire pour toutes les collectes. Il est interdit de peindre les bacs.

RÉSIDENCES SAISONNIÈRES
La collecte pour les résidences saisonnières (chalets) s'effectue entre le 1^{er} mai et le 31 octobre 2022.



ÉPICERIE DU COIN
TÉL : 819-464-2899

HEURES DES FÊTES

VENDREDI 24 DÉCEMBRE: 8:00HRS À **16 :00HRS**

SAMEDI 25 DÉCEMBRE : **FERMÉ**

DIMANCHE 26 DÉCEMBRE : **10 :00HRS** À 18 :00HRS

VENDREDI 31 DÉCEMBRE: 7:00HRS À **16 :00HRS**

SAMEDI 1^{ER} JANVIER : **FERMÉ**

DIMANCHE 2 JANVIER : **FERMÉ**

LUNDI 3 JANVIER : 8 :00HRS À 18 :00HRS

DÉJEUNERS FERMÉS LE 25-26 DÉCEMBRE ET 1-2 JANVIER

MERCI DE VOTRE COMPRÉHENSION !!!

LIVRAISON DU CALENDRIER 2022

Prendre note que le calendrier sera disponible uniquement au début du mois de janvier 2022 pour donner suite au retard de l'imprimeur manque de fournitures

Joyeux Noël



Que ce Noël vous apporte
les plus beaux des cadeaux:
L'amour, l'amitié et la bonne santé ...

Meilleurs vœux !

**Monsieur le
Maire, les
membres du
conseil et les
employés
municipaux
vous offres
leurs Meilleurs
vœux du temps
des fêtes.**

En période hivernale

Stationnement interdit dans les rues



La municipalité tient à informer toute la population qu'il est présentement interdit de stationner dans les rues jusqu'au printemps. Afin de permettre le déneigement des chemins en toute sécurité. Vous êtes passible de recevoir une contravention de la SQ si vous ne respectez pas le règlement...

Merci de votre collaboration.

Petit jeu pour vous.

5	2		6				7	1
7	6		1		9	3		
		3			4			8
6						7	3	
9			5		3			4
	1	7						9
8			2			5		
		6	8		5		1	7
4	5				7		8	6

Retrouve les 5 erreurs entre le dessin du haut et celui du bas.



PUBLICITÉ



PHILIPPE TOUTANT, PROP.
(450) -518-4727

CAMP BEAUSÉJOUR : Tel : 418-458-2646

CARRIÈRE SANTS-MARTYRS ERG
Tel : 819-344-5213

BMR/ VIVACO/BONICHOIX HAM-NORD
MATÉRIAUX 819-344-2521 ÉPICERIE 819-344-2422

ÉBÉNISTERIE C. ST-LAURENT INC
TEL : 819-740-9283

ENTRETIEN GÉNÉRAL LEMAY (Patrick)
TEL: 819-352-0226



Juliette St-Amand
(Vitrail, tissage, tricot)
117, chemin du *Lac Nicolet*
Saints-Martyrs-Canadiens
(819) 344-5589

Érablière De Pau
118, chemin du *Lac Nicolet*
Sts-Martyrs-Canadiens QC G0P 1A1
819-344-5589



DRUMMONDVILLE

5224, BOUL. ST-JOSEPH
(QC) J2A 3V9
819 472-3286

VICTORIAVILLE

389, BOUL. DES BOIS-FRANCS N.
(QC) G6P 1G8
819 751-3286

WARWICK

1, ROUTE 116 E.
(QC) J0A 1M0
819 358-3950

QUÉBEC

C.P 57024
G1E 7G3
418 660-4751

GROUPEDGP.COM